



ANSD

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2008



NOVEMBRE 2009

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques	Bakary DJIBA
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration et des Finances	Dame DIA
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, de Coordination et de Coopération Internationale	El Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Hamidou BA, Abdoulaye TALL, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,
Oumy DIOP, El Hadji Malick GUEYE

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Hamidou BA
1. DEMOGRAPHIE	Fatou Bintou Niang CAMARA
2. EDUCATION	Djibril NDOYE
3. EMPLOI	Macoumba DIOUF
4. SANTE	Nalar K. Serge MANEL
5. ASSISTANCE SOCIALE	Djibril NDOYE
6. AGRICULTURE	Insa SADIO
7. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
8. ELEVAGE	Insa SADIO
9. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
10. TRANSPORT	Oumy DIOP
11. TOURISME	Adama SECK
12. JUSTICE	Assane THIOUNE
13. BTP	Adama SECK
14. IHPI	Maxime NAGNONHOU
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amar SECK
16. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
17. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE & Ousseynou SARR
18. PRIX	Baba NDIAYE
19. FINANCES PUBLIQUES	Abou AW & Moussa THIAM

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

Situé dans la zone intertropicale, à l'extrémité occidentale du continent, le Sénégal présente des avantages géographiques et climatologiques qui confèrent à son littoral une réputation de zone très productive et des plus poissonneuses de la côte ouest africaine. La pêche maritime sénégalaise a pu ainsi acquérir au fil des ans, une place de choix dans l'économie sénégalaise.

Cependant, malgré l'importance du secteur dans l'économie, il traverse une situation difficile qui s'est traduite par une baisse de son poids par rapport au Produit Intérieur Brut (PIB) qui passe de 2,7% en 1997 à 1,5% en 2008.

Cette situation résulte de plusieurs facteurs, qui, selon une analyse diagnostique du secteur réalisée par la Direction des Pêches Maritimes (DPM)²¹, ont principalement trait à :

- la surexploitation des ressources ;
- la pollution et la dégradation du milieu ;
- la faiblesse du cadre institutionnel de gestion du secteur ;
- l'insuffisance des ressources humaines ;
- l'absence de financement adapté ;
- l'environnement fiscal inadéquat ;
- la faiblesse du système d'information pour une bonne analyse du secteur ;
- la faiblesse des capacités de recherche.

Ce chapitre, outre la présentation de l'évolution de la politique de la pêche, passe en revue les résultats généraux de la pêche maritime sénégalaise en 2008, la pêche artisanale, la pêche industrielle et les exportations de produits halieutiques.

²¹ Source : Document DPM (Campagne Budget Economique 2010)

IX.1. EVOLUTION DE LA POLITIQUE DE LA PECHE²²

Le secteur de la pêche a connu un rapide essor suite à la mise en œuvre par l'Etat du Sénégal de politiques productivistes pour le développement de la pêche maritime artisanale et industrielle. Par ailleurs, la signature d'accords de pêche avec l'Union Européenne s'est certes traduite par une augmentation des recettes courantes de l'Etat mais aussi par d'importants transferts de capacité de pêche étrangère venue s'ajouter à la flotte nationale. Ceci a eu pour conséquence une surexploitation des ressources halieutiques compromettant ainsi la durabilité et la viabilité du secteur.

Devant une telle situation, de nouvelles mesures s'imposaient afin d'assurer une bonne gestion dans le temps des ressources halieutiques. A cet effet, l'Etat a organisé des concertations avec les différents acteurs du secteur, créé la Direction de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture (DPCA) et l'Agence pour la Promotion de l'Aquaculture (APA) et élaboré de nouvelles stratégies de développement des différentes filières.

Aussi, une Lettre de Politique Sectorielle des Pêches et de l'Aquaculture (LPSPA) couvrant la période 2008 - 2010 a-t-elle été adoptée par le Gouvernement avec cinq (5) principales orientations à savoir :

- la gestion durable et la restauration des ressources halieutiques;
- la satisfaction de la demande nationale;
- la valorisation optimale des ressources ;
- la qualification des professionnels du secteur ;
- la mise à disposition des professionnels du secteur d'instruments financiers susceptibles de satisfaire les besoins d'investissement et d'exploitation.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette nouvelle politique, beaucoup d'actions sont en cours de réalisation dont :

- l'élaboration d'un programme d'ajustement des capacités de pêche maritime avec l'appui de la FAO ;
- l'immatriculation informatisée des pirogues (PNI) ;
- l'adoption de la cogestion et la mise en place des conseils locaux des pêches (CLP) ;

²² Source : Document DPM (Campagne Budget Economique 2010)

- l'aménagement de quais de débarquements et de sites de transformation artisanale ;
- le renforcement des moyens opérationnels de la surveillance et de la sécurité de la pêche artisanale ;
- l'adoption de mesures de conservation (repos biologique, création de récifs artificiels, gestion intégrée des ressources marines et côtières, création d'aires marines protégées) ;
- la mise en place d'une cellule de restructuration industrielle ;
- la création de huit (8) fermes aquacoles ;
- l'élaboration d'un programme de développement de la pêche continentale et de l'aquaculture et l'empoissonnement de bassins de rétention ;
- la mise à jour des dispositions réglementaires pour la pêche maritime et continentale.

Ces nouvelles mesures destinées à améliorer la réglementation de la pêche devraient garantir la viabilité de l'exploitation des zones de pêche sénégalaises et assurer ainsi un développement durable du secteur.

IX.2. LES RESULTATS GENERAUX DE LA PECHE MARITIME SENEGALAISE EN 2008

La pêche maritime sénégalaise distingue deux pêcheries, celle artisanale et celle industrielle qui ont débarqué en 2008, 419 667 tonnes de produits pour une valeur estimée à 142 milliards de FCFA et généré 92 milliards de FCFA de chiffre d'affaires à l'exportation.

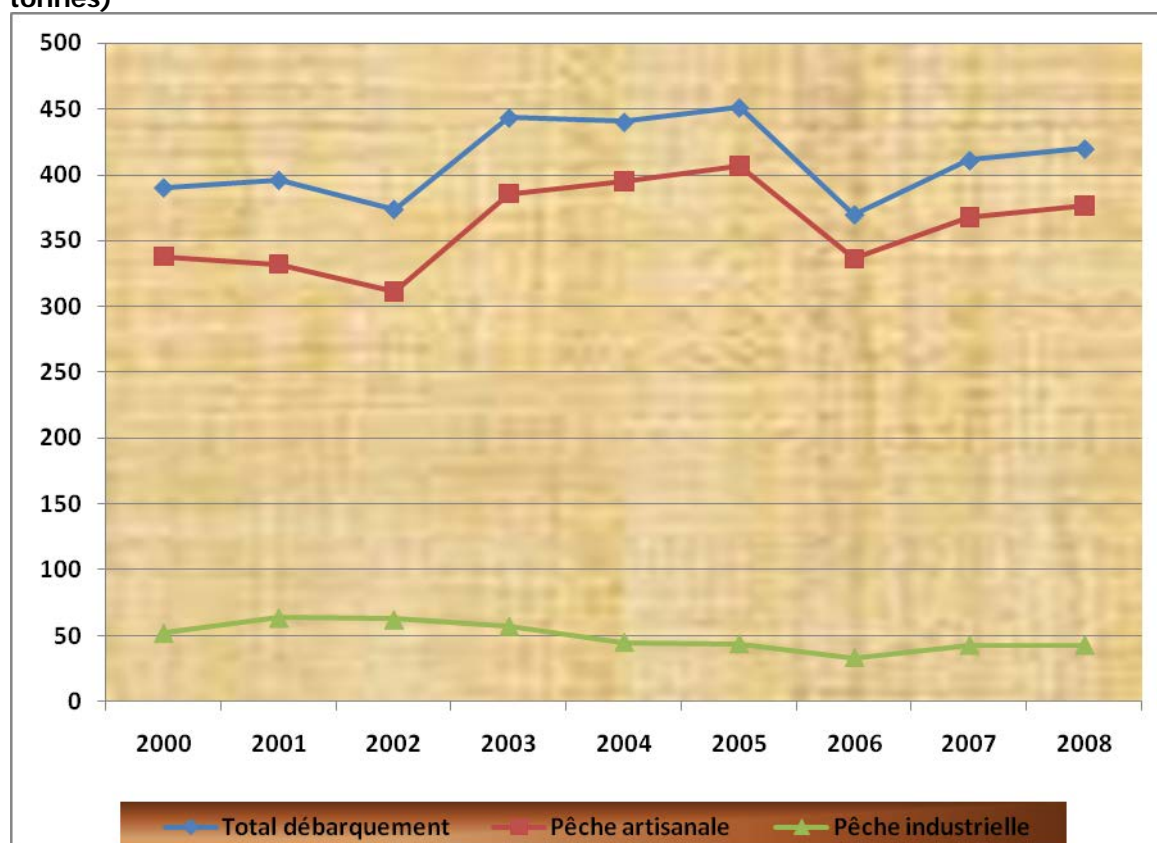
Elle a ainsi contribué en 2008 pour 11,8% à la valeur ajoutée du secteur primaire et pour 1,5% au PIB total²³. Elle est une source de revenus et d'emplois avec 600 000²⁴ emplois directs et indirects.

Après une chute de 22% de ses débarquements en 2006, la production halieutique a enregistré une progression de 10% en 2007. Cependant, un ralentissement est noté en 2008 avec un accroissement de 2% de la production.

²³ Source : DPEE

²⁴ Source : Revue Sectorielle de la Pêche (aspects socio-économiques) ISRA-CRODT janvier 2000.

Graphique 9. 1 : Evolution des débarquements de la pêche maritime (en milliers de tonnes)



Source : DPM / Ministère de l'Economie Maritime (2008 : données provisoires)

IX.3. LA PECHE ARTISANALE

La pêche artisanale, principal fournisseur de produits halieutiques, tant pour l'exportation vers les marchés internationaux que pour les marchés régionaux et locaux, est d'un apport notoire dans la quête de l'autosuffisance alimentaire au Sénégal, avec plus de 80% des emplois directs et indirects du secteur.

Les mises à terre de la pêche artisanale, principalement destinées à l'approvisionnement du marché intérieur, ont cru de 2,3 % en quantité en 2008 contre 9,4% en 2007. Ce timide accroissement résulte de celui des poissons qui constituent le principal produit du secteur. Les quantités de crustacées et de mollusques ont respectivement baissé de 20% et 3%. En 2007, les captures de crustacés avaient stagné par rapport à leur niveau de 2006 alors que celles des mollusques avaient enregistré une hausse de 24%.

Tableau 9. 1 : Evolution des débarquements de la pêche artisanale (en milliers de tonnes)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	08/07 (%)	07/08 (%)
Pêche artisanale	338,2	332,4	311,5	385,8	395,0	407,0	336,4	368,1	376,7	2,3	9,4
- Poissons	322,2	318,2	292,8	368,1	375,8	386,0	317,6	345,2	354,6	2,7	8,7
- Crustacés	3,6	2,5	1,7	1,9	2,0	2,2	1,5	1,5	1,2	-20,0	0,0
- Mollusques	12,4	11,7	17,0	15,8	17,2	19,0	17,3	21,5	20,9	-2,8	24,3

Source : DPM / Ministère de l'Economie Maritime

* Données provisoires

Le parc piroguier s'est sensiblement réduit avec une moyenne de 7 903 pirogues en 2008 contre 8 326 en 2007.

IX.3.1. LES DEBARQUEMENTS PAR REGION

La région de Thiès, principale pourvoyeuse de produits halieutiques du pays, fait face à une diminution de 6% de ses mises à terre. Ce qui s'est traduit par un recul de son poids au niveau national (67% en 2007 et 61% en 2008). Cette baisse des quantités mises à terre ne s'est cependant pas répercutée au niveau des recettes qui enregistrent une hausse de 10%.

La région de Saint-Louis, qui occupe toujours la deuxième place en termes de production, a vu ses parts de marché passer de 13% à 18% entre 2007 et 2008, à la faveur d'une augmentation de 40% de ses mises à terre. Cette situation a eu pour incidence une hausse de 14% des recettes en 2008.

La région de Ziguinchor, avec une hausse de 13% de sa production, a rejoint celle de Dakar qui avait toujours occupé la troisième position.

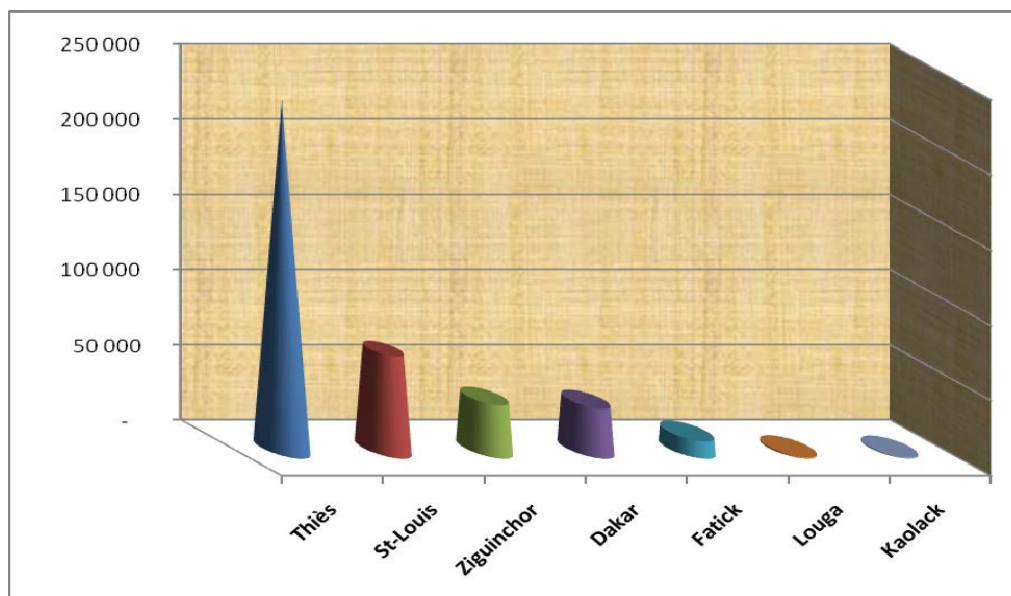
La région de Dakar qui a toujours la même proportion de part du marché, enregistre cependant des reculs de 4% de ses mises à terre et de 23% de ses recettes. Cette baisse de près du quart des recettes pourrait résulter du recul concédé par les produits ayant une forte valeur commerciale.

En revanche, la région de Fatick a vu ses mises à terres et recettes évoluer à la hausse en passant respectivement entre 2007 et 2008 de -23% à +13% et de -10% à +7%.

Les mises à terre enregistrées dans la région de Louga persistent dans une évolution négative qui s'est creusée d'avantage en 2008 avec une baisse de 62% de sa production et de 60% de ses recettes.

La région de Kaolack a par contre connu une hausse notoire de ses recettes qui ont plus que doublé, pendant que ses mises à terre affichent 22% de hausse.

Graphique 9. 2 : Débarquement de la pêche artisanale par région (%)



Source : DPM / Ministère de l'Economie Maritime (données provisoires)

IX.3.2. LA CONSOMMATION LOCALE

La pêche joue toujours un rôle capital dans l'alimentation des populations avec une contribution moyenne d'environ 70% aux apports nutritionnels en protéines d'origine animale (FAO 2007). La consommation moyenne en poissons est de 26 kg par habitant et par an pour l'ensemble du Sénégal²⁵.

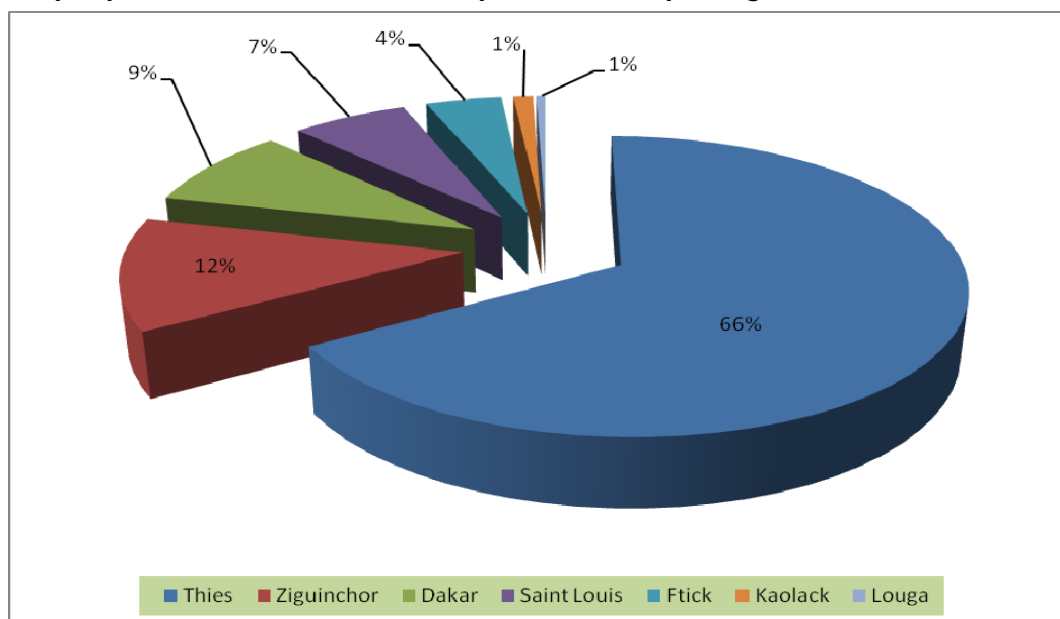
Cependant, selon la Revue sectorielle de la pêche menée par l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) et le Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT), il existe une nette inégalité dans la répartition de la consommation de poisson au Sénégal à divers niveaux :

- au niveau national : 50 % des sénégalais consomment 73 % du poisson destiné à l'alimentation humaine ;
- au niveau des régions : les régions côtières absorbent à elles seules 80 % des quantités mareyées;
- au niveau des zones urbaines et rurales : la consommation s'élève en moyenne à 44 grammes de poisson frais par jour et par personne en zone urbaine et ne dépasse pas 3,8 grammes dans la zone rurale.

La part de la consommation locale des produits halieutiques par rapport à la production est encore à relever pour une meilleure satisfaction des besoins alimentaires et la disponibilité de poissons dits nobles, principalement destinés à l'exportation.

²⁵ Source : Revue Sectorielle de la Pêche (aspects socio-économiques) ISRA-CRODT janvier 2000

Graphique 9. 3 : Consommation de produits frais par région (%)



Source : DPM / Ministère de l'Economie Maritime (données provisoires)

IX.3.3. LA TRANSFORMATION ARTISANALE DES PRODUITS

Filière à fort potentiel de main d'œuvre, notamment féminine, la transformation artisanale permet la valorisation des produits de la pêche et une facilité de conservation du poisson par salage, séchage, fumage, cuisson ou fermentation.

Par rapport à 2007, la quantité de produits transformés a enregistré une progression de 8% atteignant 46 338 tonnes en 2008. On note une prédominance du *kéthiakh*²⁶ (67%), suivi de très loin du *guedj*²⁷ (10%), du *méthorah*²⁸ (8%) et du *tambadiang*²⁹ (7%). L'importance de la production de *kéthiakh* résulte de l'abondance des sardinelles qui font 66% des mises à terre totale de la pêche artisanale. Les productions les plus faibles concernent les crevettes, les ailerons et les *yokhoss*³⁰.

Les périodes de pointe de la transformation vont de février à juin et les périodes de basses productions se situent entre juillet et octobre qui correspondent aux périodes hivernales qui ne sont pas favorables à la transformation artisanale.

²⁶ Sardinelle braisée, salée et séchée

²⁷ Poisson fermenté et séché

²⁸ Huître fumée à chaud puis séchée

²⁹ Sardinelles anchoises salées, séchées entières, faisandées ou non

³⁰ Huître séché

Tableau 9. 2 : Evolution de la transformation artisanale 2000 - 2008 (tonnes)

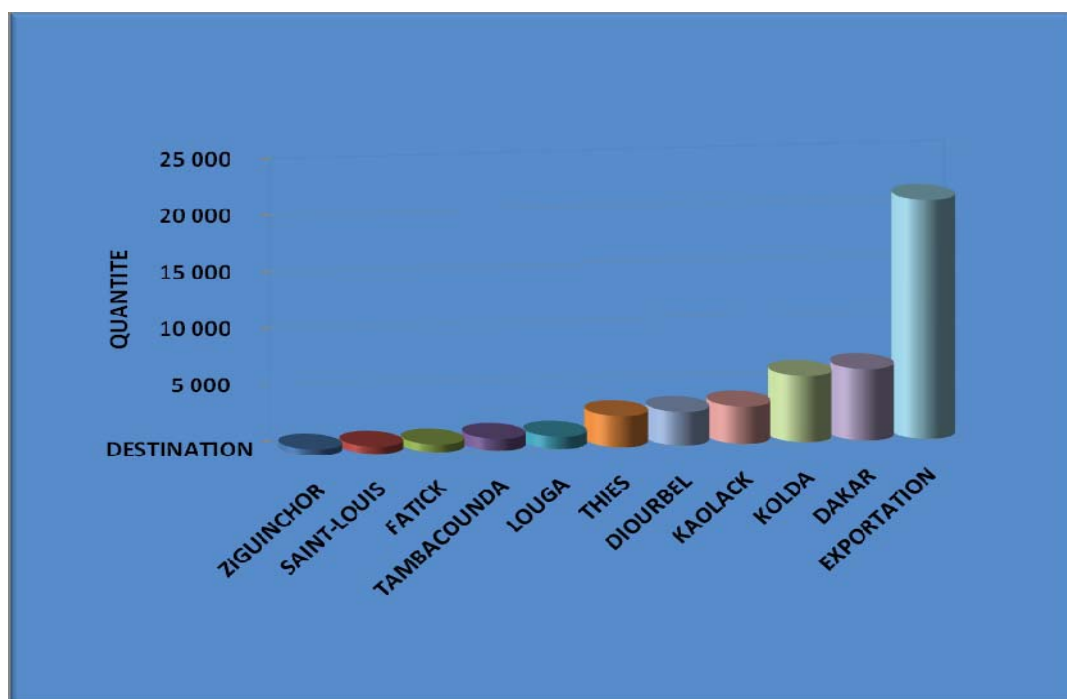
Produits	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*
Guedj	3 973	4 492	3 612	4 224	4 298	4 775	3 736	3 612	4 522
Tambadiang	3 275	3 891	2 707	3 360	3 486	2 790	3 352	3 778	3 264
Kéthiakh	22 502	24 732	16 607	26 969	29 332	26 767	25 267	29 371	31 206
Méthorah	2 180	1 013	1 879	1 385	1 607	1 292	1 220	2 032	3 534
Yet ³¹ /Touffa	1 153	1 150	895	854	1 020	1 350	952	1 203	1 048
Yokhoss	9	7	28	26	13	29	13	16	18
Salé-séché	3 641	3 660	4 092	2 664	2 934	2 342	3 343	2 620	2 569
Pagne ³²	48	51	34	72	35	207	8	57	120
Aileron	53	70	63	41	33	35	47	27	22
Crevettes	6	5	2	3	2	43	1	28	25
Autres	17	16	12	12	11	10	12	13	11
Total	36 857	39 086	29 928	39 610	42 832	42 347	37 951	42 757	46 338

Source : DPM / Ministère de l'Economie Maritime

* Données provisoires

L'exportation représente la destination finale de 46% de la production, pendant que le reste est consommé localement. Dakar et Kolda sont les principaux consommateurs avec environ 13% chacune, suivis du groupe Kaolack, Diourbel et Thiès qui sont dans la fourchette de 6 à 7%, ensuite les régions de Louga et Tambacounda avec 2% et enfin celles de Fatick, Saint-Louis et Ziguinchor avec 1%.

Graphique 9. 4 : Destination des produits transformés (tonnes)



Source : DPM / Ministère de l'Economie Maritime (Données provisoires)

³¹ Gastéropode fermenté et séché

³² Petit huître séché

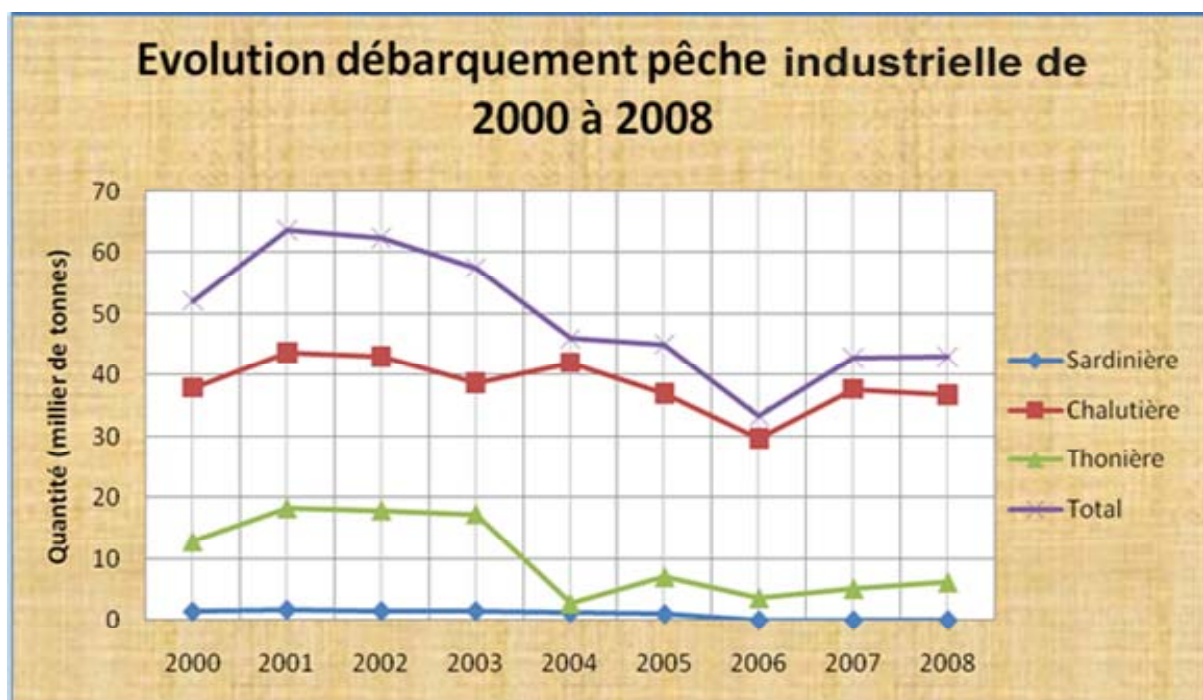
IX.4. LA PECHE INDUSTRIELLE

La pêche industrielle fournit 10% des mises à terre de la pêche maritime. Elle se pratique suivant trois formes de pêcherie : la pêche chalutière, la thonière et la sardinière.

Avec 42 927 tonnes pour une valeur commerciale de 38 milliards de FCFA, les performances de la pêche industrielle sont restées presque stagnantes par rapport à 2007.

- **La pêche chalutière** : elle fournit 86% des débarquements de la pêche industrielle. Le volume des captures a connu cependant un léger repli (-2,4%) passant de 37 732 tonnes en 2007 à 36 803 tonnes en 2008 pour une valeur commerciale de 35 milliards de FCFA.
- **La pêche thonière** : elle occupe la deuxième place avec près de 14% des débarquements. Avec ses 6 100 tonnes de débarquement, elle a produit un supplément d'environ 1 000 tonnes, soit 16,4% par rapport à 2007 et généré une valeur commerciale de 3,5 milliards de FCFA.
- **La pêche sardinière** : ses débarquements sont particulièrement faibles. Néanmoins, ils se sont améliorés en 2008 avec une quantité de 39 tonnes, soit huit (8) fois celle de l'année dernière. Ce secteur, qui avait perdu jusqu'à 80% de sa production en 2007, présente ainsi des signes de reprise.

Graphique 9. 5 : Evolution des débarquements de la pêche industrielle (2000 – 2008)



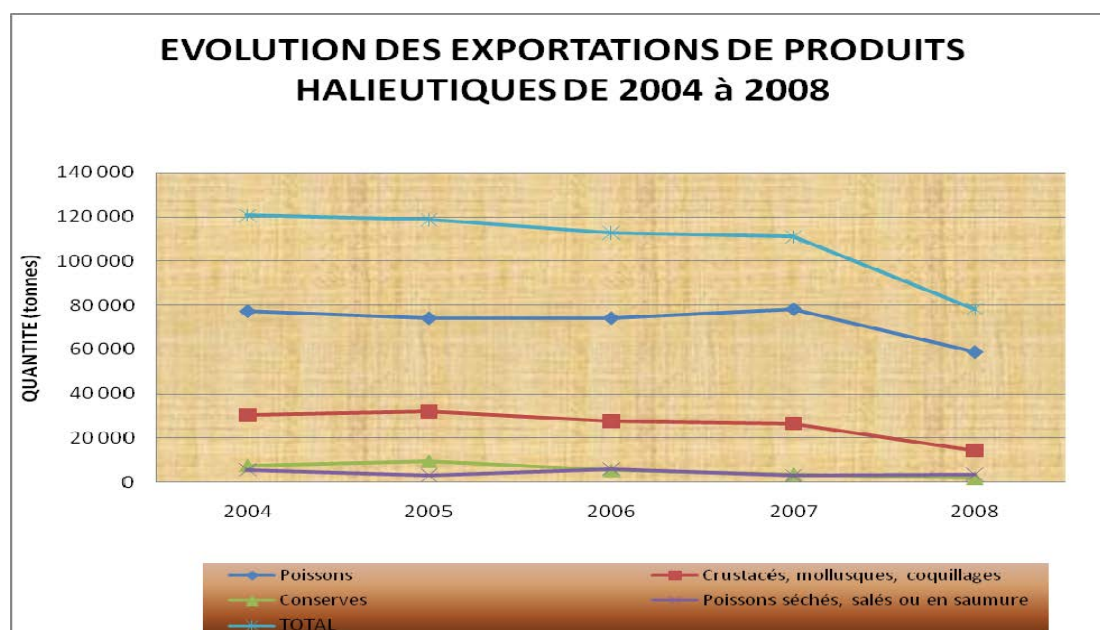
Source : DPM / Ministère de l'Economie Maritime (2008 : données provisoires)

IX.5. LES EXPORTATIONS DE PRODUITS HALIEUTIQUES

Les exportations sénégalaises de produits halieutiques constituent une importante source de devises. En 2008, elles ont contribué pour 92 milliards de FCFA aux recettes d'exportation du pays, soit 10%³³, venant ainsi après les produits pétroliers, et l'acide phosphorique.

Cependant, depuis 2004, les quantités exportées ont évolué à la baisse passant de -2% entre 2004 et 2005 à -29% entre 2007 et 2008, soit une perte de plus du quart des quantités exportées par rapport à 2007.

Graphique 9. 6 : Evolution des exportations de produits halieutiques (2004 -2008)



Source : ANSD/Bureau des Echanges Extérieurs

IX.5.1. ANALYSE DES EXPORTATIONS SELON LA NATURE DES PRODUITS

Les poissons frais demeurent toujours prépondérants dans les exportations de produits halieutiques (75%), suivis de loin des crustacés, mollusques et coquillages (18%). Les conserves et les produits transformés représentent à peine 7% des exportations.

La baisse continue des exportations est imputable de façon générale à l'ensemble des produits, exception faite des poissons séchés, salés ou en saumure qui évoluent en dents de scie. Le poisson frais en est cependant la principale cause en 2008. En effet, d'une hausse de 5% en 2007, elle est passée à une baisse de 33% en 2008, la plus forte depuis 2004.

³³ Source : ANSD/Bureau des Echanges Extérieurs

Les exportations de crustacés, mollusques et coquillages ont enregistré un recul de 85% et celles des conserves ont été plus marquées avec 95% de baisse. Ces diminutions sont l'une des conséquences du non renouvellement de l'accord de pêche avec l'Union Européenne.

Du point de vue des recettes, la baisse enregistrée est notoire. En effet, le Sénégal perd 38% de ses recettes d'exportation par rapport à l'année précédente (2007). Ce repli des exportations fait suite à celui du poisson, principale composante des produits exportés (25%) et de produits transformés, produits subsidiaires (43%).

Tableau 9. 3 : Evolution des exportations de produits halieutiques (tonnes)

Produits	Quantités (tonnes)						
	2004	2005	2006	2007	2008		
					Quantité	Poids (%)	Variation (%)
Poissons	77 123	74 003	74 053	78 108	58 785	75,0	- 24,8
Crustacés, mollusques, coquillages	30 370	32 050	27 500	26 559	14 395	18,3	- 45,8
Conserves	7 625	9 590	5 320	3 510	1 803	2,3	- 48,6
Poissons séchés, salés ou en saumure	5 568	3 068	6 013	2 885	3 361	4,3	16,5
TOTAL	120 686	118 712	112 886	111 062	78 345	100	- 29,5

Source : ANSD/Bureau des Echanges Extérieurs

IX.5.2. STRUCTURE DES EXPORTATIONS SELON LA DESTINATION

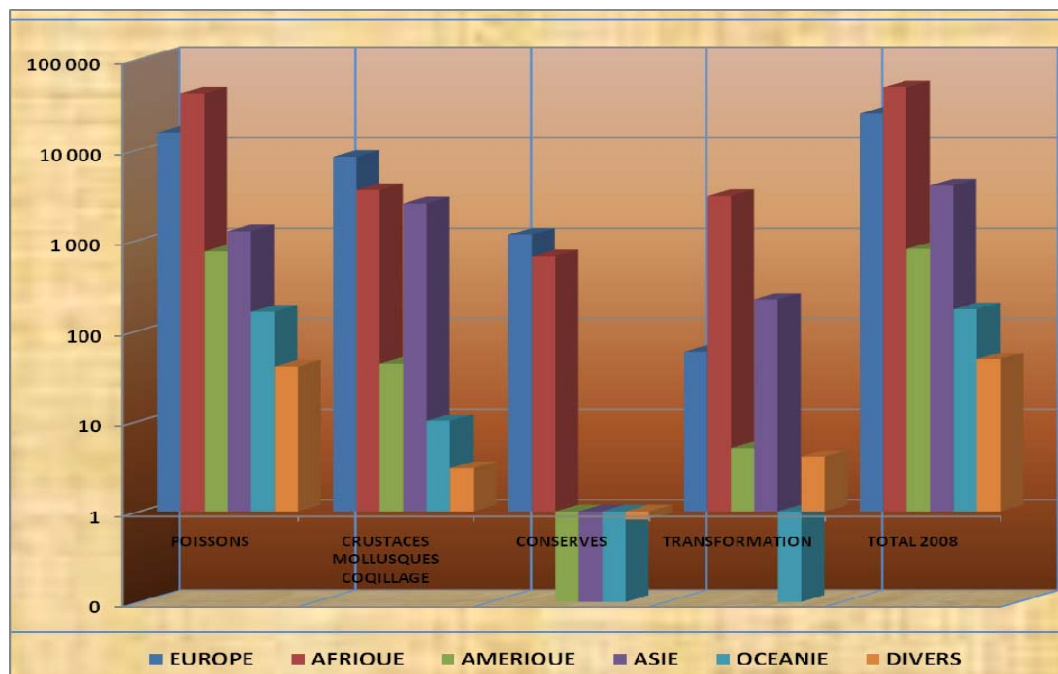
Le marché américain qui était déjà peu pénétré par les opérateurs économiques sénégalais enregistre un recul drastique en 2008, passant de 3% à 1% de part de marché des produits exportés. En effet, les exportations vers l'Amérique ont connu une baisse de 76% en quantité et de 80% en valeur ; ce qui les porte en deçà de leur niveau de 2005.

Le marché européen, qui jadis occupait la première place, vient après l'Afrique qui est devenue en 2008 la principale destination des produits halieutiques sénégalais. En effet, pendant que la part de l'Europe se replie avec seulement 32% des exportations contre 55% en 2007, l'Afrique émerge avec 62% du marché après 34% en 2007. Ce continent est le seul à avoir enregistré une hausse (30%) des produits halieutiques importés du Sénégal. Cependant, les recettes n'ont pas suivi cette évolution, mais elles ont plutôt varié à la baisse avec une perte de 10% résultant de la faible valeur commerciale des produits concernés.

L'Océanie, bien que consommant une part très limitée des produits de la pêche du Sénégal, a néanmoins accru ses importations de poissons frais avec une hausse de 47%, alors que celles des crustacés et mollusques ont chuté de moitié.

L'Asie, troisième destination des produits halieutiques exportés, a réduit entre 2007 et 2008 de moitié la quantité des produits importés, faisant ainsi passer sa part du marché de 8% en 2007 à 5% en 2008. Cette diminution se reflète au niveau des recettes d'exportations qui ont reculé de 34%.

Graphique 9. 7 : Exportation selon la destination (tonnes)



Source : ANSD/Bureau des Echanges Extérieurs

CONCLUSION

Malgré son importance économique, sociale et culturelle, la pêche maritime sénégalaise, artisanale comme industrielle est en perte de vitesse en partie liée à une baisse de productivité. Les conséquences d'une telle situation, allant entres autres, de la perte d'emploi et de revenu à la baisse des recettes d'exportation, en appellent à des changements dans les modes de gestion afin de créer les conditions de nouveaux gains de productivité et relever ainsi le défi de la gestion durable des ressources halieutiques et le maintien des stocks à des niveaux biologiquement viables et économiquement rentables. Des jalons ont été déjà posés avec l'adoption de la Lettre de politique sectorielle des Pêches et de l'Aquaculture. Il reste à poursuivre ces actions pour redynamiser le secteur.